

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03346

Numéro SIREN : 485 239 529

Nom ou dénomination : 5 ESKY

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000686

45, avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 46 37 05 00 - mail : m.abitbol@afidexiom.com
Siret n° 791 009 335 00039

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

SARL 5 ESKY
5, rue de la Balance
31000 TOULOUSE



ETD E JON
Expertise comptable – Audit – Conseil

FIDEXIOM

Expertise comptable – Audit – Conseil

Monsieur,

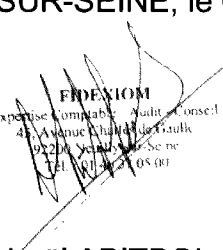
Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL 5 ESKY pour l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et conformément aux termes de ma lettre de mission j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 51 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- TOTAL BILAN	3 205 600 €
- CHIFFRE D'AFFAIRES	762 352 €
- RESULTAT NET	377 683 €

Fait à NEUILLY-SUR-SEINE, le 6 mars 2023,


FIDEXIOM
Expertise Comptable – Audit – Conseil
45, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 46 37 05 00
Siret n° 791 009 335 00039

Michaël ABITBOL

Expert-comptable inscrit à l'ordre de la région Paris – Ile de France

45, avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01.46.37.05.00 - mail : m.abitbol@fidexiom.com

Siret n° 791 009 335 00039

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

cerfa

N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FBP Informatique 2023

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		5, rue de la Balance		31000 TOULOUSE		
SIRET		4 8 5 2 3 9 5 2 9 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2022		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	780 000	AG	780 000
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
		Terrains	AN	552 606	AO	552 606
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	4 789 052	AQ	2 546 573
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE		
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	6 121 658	BK	3 326 573	2 795 086
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 006	BY	2 006
		Autres créances (3)	BZ	21 440	CA	21 440
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .)	CD		CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	387 068	CG	387 068	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	410 515	CK	410 515	
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 532 173	1A	3 326 573	3 205 600
Renvois : (1) dont droit au bail .		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilsations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000...)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport..			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	
	Report à nouveau			DH	2 003 497
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	377 683
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 391 180
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)		DV	710 528
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 683
	Dettes fiscales et sociales			DY	13 022
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	83 687
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 500
	TOTAL (IV)			EC	814 420
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	
			TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 205 600
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		- Écart de réévaluation libre		1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	814 420
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		5 Esky				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG	762 352	FH		FI	762 352
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	762 352	FK		FL	762 352
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	44 889
	Autres produits (1) (11)						FQ	
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	807 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	46 603
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	45 587
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	194 115
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE	
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	286 305	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	520 936	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	501
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	501
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	17 857
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	17 857
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(17 356)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	503 580	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	125 895
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	807 742
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	430 059
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	377 683
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	44 889
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6	
	dont cotisations facultatives Madelin A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Régularisation coefficient déduction TVA 2022				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				2	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2023

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FEP Informatique 2023

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☐ *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
			1	2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	780 000	KE		
CORPORELLES	Terrains		KG	552 606	KH		
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ	4 789 052	KK		
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions (dont composants M2)	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	(dont composants M3)	KS		KT		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		
		Matériel de transport *	KY		KZ		
	Autres immo corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		
	Avances et acomptes	LK		LL			
	TOTAL III	LN	5 341 658	LO			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		
		Autres participations	8U		8V		
Autres titres immobilisés		1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U			
TOTAL IV		LQ		LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	6 121 658	ØH	ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			1	2
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	780 000	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	552 606	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	4 789 052	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS	MG	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT	MJ	MK		ML
		Installations gales, agencements, aménagements divers	IU	MM	MN		MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR
	Autres immo corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	5 341 658	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7		ØW
		Autres participations	IØ	ØX	ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F		2G	
TOTAL IV		I3	NJ	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	6 121 658	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SARL 5 Esky						Néant ☐ *	
Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 2							
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾				
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾					
			①	②			③	④	⑤
1	Concessions, brevets et droits similaires								
2	Fonds commercial								
3	Terrains								
4	Constructions								
5	Installations techniques mat. et out. industriels								
6	Autres immobilisations corporelles								
7	Immobilisations en cours								
8	Participations								
9	Autres titres immobilisés								
10	TOTAUX								
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».									
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL							
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE									
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE								=	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE								=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

BBP Informatique 2023

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

Désignation de l'entreprise		5 Esky						Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	780 000	PF		PG		PH	780 000		
TOTAL I		RK	780 000	RM		RN		RO	780 000		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	2 352 457	PN	194 115	PO		PQ	2 546 573		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	2 352 457	QV	194 115	QW		QX	2 546 573		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 132 457	ØP	194 115	ØQ		ØR	3 326 573		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

Désignation de l'entreprise			5 Esky			Néant ☐ *				
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		5 Esky				Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	2 006		2 006					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1							
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 769		6 769				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 671		14 671				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
TOTAUX		VT	23 447	VU	23 447	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine VG								
		à plus d'1 an à l'origine VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	104 989		104 989					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 683		5 683					
Personnel et comptes rattachés		8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 070		12 070					
	Obligations cautionnées	VX								
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	952		952					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI	605 539		605 539					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	83 687		83 687					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2								
Produits constatés d'avance		8L	1 500		1 500					
TOTAUX		VY	814 420	VZ	814 420					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ								
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL						112 936		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☐		Exercice N clos le		
						3 1 1 2 2 2		
						377 683		
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)					WE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					WF		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)					WG		
	Amendes et pénalités					XH		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XI		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					XJ		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE					XK		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					XL		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme					XM		
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					XN		
	- imposées au taux de 0 %					XO		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					XP		
	- Plus-values nettes à court terme					XQ		
- Plus-values soumises au régime des fusions					XR			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XS			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					XT			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)					XU			
Zone d'entreprises* (activité exonérée)					XV			
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					XW			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					XY			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					YZ			
TOTAL I					Z1			
503 578								
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				Z2		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *					Z3			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)					Z4			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					Z5		
	- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					Z6		
	- imposées au taux de 0 %					Z7		
	- imposées au taux de 19 %					Z8		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					Z9		
	- imputées sur les déficits antérieurs					ZA		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					ZB		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					ZC		
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produits nets des actions et parts d'intérêts					ZD		
	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					ZE		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZF			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZG		
	Majoration d'amortissement *					ZH		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	ZI
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	ZJ
				ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	XC	ZK
				Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PB	ZL
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					ZM		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	XG		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
TOTAL II					XH			
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		Bénéfice (I moins II)	XI	503 578		
		{		Déficit (II moins I)			XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	503 578		XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
			YN		YO
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
L1					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		5 Esky										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 613 463		AFFECTATIONS aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	390 034			- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Dividendes	ZE							
						Autres répartitions	ZF							
						Report à nouveau	ZG	2 003 497						
TOTAL I		ØF	2 003 497		(N.B. : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	2 003 497						
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	37 575		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	9 028		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	46 603		
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE										YW	3 004	
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	42 583	
		Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD										YX	45 587	
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	146 056		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	7 698		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *										ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2.21 %		
	- Numéro de centre agréé * XP - Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0										ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA Plus-values à 15 % JK Plus-values à 0 % JL													
											JM	Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble JD Plus-values à 15 % JN Plus-values à 0 % JO													
											JP	Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale JH										JJ			
	n° SIRET de la société mère du groupe													

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		5 Esky				Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
			19%	15% ou 12,80%	0%		
7	8	9	10			11	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)	(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EBP Informatique 2023

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		5 Esky		Néant ☒ *					
		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷ ❶ Entreprises soumises à l'IS Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i>-0 <i>bis</i> du CGI) ❶ ❷ Entreprises soumises à l'IR Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies</i>-0 du CGI) ❶							
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU									
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %			
❶		❷		❸		❹			
Moins-values nettes N									
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1								
	N – 2								
	N – 3								
	N – 4								
	N – 5								
	N – 6								
	N – 7								
	N – 8								
	N – 9								
	N – 10								
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *									
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice		Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)	
		À 19 % ou à 15 %		À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %			
❶		❷		❸		❹		❺	
Moins-values nettes N									
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1								
	N – 2								
	N – 3								
	N – 4								
	N – 5								
	N – 6								
	N – 7								
	N – 8								
	N – 9								
	N – 10								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		5 Esky				Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} alinéas de l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve				Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
		Donnant lieu à complément d'impôt		ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
①	②	③		④		⑤	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL 5 Esky		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022
		Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
- Dont apprentis		YF	
- Dont handicapés		YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	762 352	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	44 889	
TOTAL 1	OX	807 241	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	2 673	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	43 930	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	46 603	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)	OG	760 638	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.	SA	760 638	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	807 241	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 2 0 2 2	GZ 3 1 / 1 2 2 0 2 2
Date de cessation	HR	/ /	

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

BBP Informatique 2023

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

BBP Informatique 2023

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 2		N° SIRET		4 8 5 2 3 9 5 2 9 0 0 0 1 2	
Dénomination de l'entreprise		5 Esky					
Adresse (voie)		5, rue de la Balance					
Code postal		3 1 0 0 0		Ville		TOULOUSE	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		P1		4		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES P3 8500	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		P2		1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES P4 1500	
I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique		SAS		Dénomination		2IMA	
N° SIREN (si société établie en France)		4 2 3 1 5 7 5 9 3		% de détention		35.00 Nb de parts ou actions 3500	
Adresse		N° 5		Voie		RUE DE LA BALANCE	
Code postal		31000		Commune		TOULOUSE Pays FR	
Forme juridique		SARL		Dénomination		AREAL	
N° SIREN (si société établie en France)		4 5 1 8 0 0 5 0 2		% de détention		16.66 Nb de parts ou actions 1666	
Adresse		N° 4		Voie		RUE DU MARCHE SAINT-HONORE	
Code postal		75001		Commune		PARIS 1ER ARRONDISSEMENT Pays FR	
Forme juridique		SCI		Dénomination		CLO JO	
N° SIREN (si société établie en France)		3 3 1 9 8 0 3 0 0		% de détention		16.67 Nb de parts ou actions 1667	
Adresse		N° 53		Voie		RUE D'ANTIBES	
Code postal		06400		Commune		CANNES Pays FR	
Forme juridique		SARL		Dénomination		TOULON ROCHE	
N° SIREN (si société établie en France)		4 4 9 4 4 8 1 0 9		% de détention		16.67 Nb de parts ou actions 1667	
Adresse		N° 4		Voie		RUE DU MARCHE SAINT-HONORE	
Code postal		75001		Commune		PARIS 1ER ARRONDISSEMENT Pays FR	
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre (2)		M		Nom patronymique		LAFFITE	
				Prénom(s)		MATHIEU	
Nom marital				% de détention		15.00 Nb de parts ou actions 1500	
Naissance :		Date 11/05/1971		N° Département		31000 Commune TOULOUSE Pays FR	
Adresse		N°		Voie		RUE BASSILOUR	
Code postal		64210		Commune		BIDART Pays FR	
Titre (2)				Nom patronymique			
				Prénom(s)			
Nom marital				% de détention			
Naissance :		Date		N° Département		Commune Pays	
Adresse		N°		Voie			
Code postal				Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☒

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 2	N° SIRET	4 8 5 2 3 9 5 2 9 0 0 0 1 2
Dénomination de l'entreprise	5 Esky		
Adresse (voie)	5, rue de la Balance		
Code postal	3 1 0 0 0	Ville	TOULOUSE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		P5	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

18 EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	10 000	10 000
<i>Dont versé</i>	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .		
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	2 003 497	1 613 463
RESULTAT DE L'EXERCICE	377 683	390 034
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 391 180	2 013 497
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	710 528	1 211 116
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 683	1 383
Dettes fiscales et sociales	13 022	13 851
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	83 687	81 719
Produits constatés d'avance	1 500	50 000
Dettes	814 420	1 358 068
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	3 205 600	3 371 566

BILAN COMPARATIF

Actif						
Rubriques	31/12/2022	% du poste	% de l'actif	31/12/2021	% du poste	% de l'actif
Capital souscrit non appelé		0%	0%		0%	0%
Immobilisations incorporelles		0%	0%		0%	0%
Immobilisations corporelles	2 795 086	100%	87%	2 989 201	100%	89%
Immobilisations financières		0%	0%		0%	0%
Actif immobilisé	2 795 086	100%	87%	2 989 201	100%	0,89
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	23 447	6%	1%	13 726	4%	0%
Disponibilités	387 068	94%	12%	368 001	96%	11%
Actif circulant	410 515	100%	13%	381 727	100%	0,11
Comptes de régularisation			0%	638	100%	0%
TOTAL ACTIF	3 205 600		100%	3 371 566		100%

Passif						
Rubriques	31/12/2022	% du poste	% du passif	31/12/2021	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	10 000	0%	0%	10 000	0%	0%
Résultat de l'exercice	377 683	16%	12%	390 034	19%	12%
Autres capitaux propres	2 003 497	84%	62%	1 613 463	80%	48%
Capitaux propres	2 391 180	100%	75%	2 013 497	100%	0,60
Autres fonds propres			0%			0%
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières	710 528	87%	22%	1 211 116	93%	36%
Autres dettes	102 392	13%	3%	96 953	7%	3%
Dettes	812 920	100%	25%	1 308 069	100%	0,39
Comptes de régularisation passif	1 500	100%	0%	50 000	100%	1%
TOTAL PASSIF	3 205 600		100%	3 371 566		100%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	762 352		762 352	791 711
Chiffre d'affaires net	762 352		762 352	791 711
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			44 889	49 435
Autres produits				
Produits d'exploitation			807 241	841 146
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			46 603	45 664
Impôts, taxes et versements assimilés			45 587	48 837
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			194 115	197 817
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	0
Charges d'exploitation			286 305	292 318
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			520 936	548 829
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			501	189
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			501	189

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 857	19 222
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	17 857	19 222
RÉSULTAT FINANCIER	(17 356)	(19 033)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	503 580	529 796
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		885
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels		885
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	23
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	2	23
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2)	862
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	125 895	140 624
TOTAL DES PRODUITS	807 742	842 221
TOTAL DES CHARGES	430 059	452 186
BÉNÉFICE OU PERTE	377 683	390 034

COMPTES DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	762 352	791 711	(29 359)
Chiffre d'affaires net	762 352	791 711	(29 359)
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	44 889	49 435	(4 546)
Autres produits			
Produits d'exploitation	807 241	841 146	(4 546)
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	46 603	45 664	939
Impôts, taxes et versements assimilés	45 587	48 837	(3 250)
Salaires, traitements et charges sociales			
Dotations sur immobilisations et actif circulant	194 115	197 817	(3 702)
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	0	0	0
Charges d'exploitation	286 305	292 318	(6 013)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	520 936	548 829	(27 893)
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participation	501	189	312
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Produits financiers	501	189	312
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	17 857	19 222	(1 365)
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	17 857	19 222	(1 365)
RÉSULTAT FINANCIER	(17 356)	(19 033)	1 676
Produits exceptionnels		885	(885)
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels		885	(885)
Charges exceptionnelles	2	23	(21)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles	2	23	(21)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2)	862	(864)
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	125 895	140 624	(14 729)
BÉNÉFICE OU PERTE	377 683	390 034	(12 351)

ANNEXE

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	11 292
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	11 292

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	10 à 40 ans
Concessions, brevets et droits assimilés	10 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

1. Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
2. Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Loyer BOUCHER / PIPET / BONNOT 01/2023		1 500
TOTAL		1 500

IMMOBILISATIONS

Augmentations			
Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création,
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	780 000		
Terrains	552 606		
Constructions sur sol propre	4 789 052		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	5 341 658		
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières			
TOTAL	6 121 658		

Diminutions				
Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			780 000	
Terrains			552 606	
Constructions sur sol propre			4 789 052	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			5 341 658	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières				
TOTAL			6 121 658	

AMORTISSEMENT

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	780 000,00			780 000,00
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 352 457	194 115		2 546 573
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	2 352 457	194 115		2 546 573
TOTAL	3 132 457	194 115		3 326 573

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles

Rubriques	Montant
Sur opération de gestion	
- Autres	2
Sur opération en capital	
- Valeurs nettes comptables des éléments cédés	
- Autres	
Dotations aux provisions	
- Dotations aux provisions pour risques	
- Autres	
Total des charges exceptionnelles	2
TOTAL	2

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Refacturations de charges	44 889
Sous total Exploitation	44 889,18
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	44 889,18

ETATS DE GESTION

RATIOS

Ratios de gestion

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers	17 857	19 222	
Chiffre d'affaires HT	762 352	791 711	
IMPORTANCE DES FRAIS FINANCIERS	2	2	(0,09)

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise

Ratios de structure financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Total actif net	3 205 600	3 371 566	
Endettement total	814 420	1 358 068	
SOLVABILITE GLOBALE	394	248	145,34

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.

Rubriques	N	N-1	Variation
Endettement total	814 420	1 358 068	
Fonds propres	2 391 180	2 013 497	
ENDETTEMENT	34	67	(33,39)

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers.

Ratios de financement

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge brute d'autofinancement	616 687	637 287	
Fonds propres	2 391 180	2 013 497	
AUTOFINANCEMENT	26	32	(5,86)

Ce ratio indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance.

Ratios de la rentabilité financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Résultat net	377 683	390 034	
Capitaux propres	2 391 180	2 013 497	
RENTABILITE NETTE DES CAPITAUX PROPRES	16	19	(3,58)

Ce ratio mesure la rémunération globale des capitaux propres.

Ratios de liquidité

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	762 352	791 711	
Capitaux propres	2 391 180	2 013 497	
ROTATION DES CAPITAUX PROPRES	32	39	(7,44)

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux capitaux propres.

DETAIL DU BILAN ACTIF

Rubriques		01/01/2022	01/01/2021	Variation	
		31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
		12	12		
Concessions, brevets et droits similaires			780 000	(780 000)	-100,00
2051	Indemnités Evictions	780 000	780 000		
2050.AG	Valeur saisie	(780 000)		(780 000)	
Autres immobilisations incorporelles			(780 000)	780 000	100,00
2808	Amortissement Evictions		(780 000)	780 000	100,00
Terrains		552 606	552 606		
211	Terrains 12 Place Esquirol	162 127	162 127		
2111	Terrains 5 Impassa Saint Geraud	62 257	62 257		
2112	Terrains 10 Place Esquirol	107 389	107 389		
2113	Terrain 4 Place Esquirol	220 834	220 834		
Constructions		2 242 480	2 436 595	(194 115)	-7,97
213	Gros Oeuvre 12 Place Esquirol	1 469 828	1 469 828		
213001	Façade 12 Place Esquirol	164 924	164 924		
213002	Agencement 12 Place Esquirol	252 651	252 651		
2131	Gros Oeuvre 5 Impasse Saint Geraud	133 607	133 607		
213101	Façade 5 Impasse Saint Geraud	62 257	62 257		
213102	Agencement 5 Impasse Saint Geraud	62 257	62 257		
2132	Gros Oeuvre 10 Place Esquirol	592 507	592 507		
213201	Façade 10 Place Esquirol	119 159	119 159		
213202	Agencement 10 Place Esquirol	337 592	337 592		
2133	Gros Oeuvre 4 Place Esquirol	1 029 539	1 029 539		
213301	Façade 4 Place Esquirol	232 911	232 911		
213302	Agencement 4 Place Esquirol	331 822	331 822		
2813	Amortissement Gros Oeuvre 12 Place Esquirol	(721 303)	(658 779)	(62 525)	-9,49
281301	Amortissement Façade 12 Place Esquirol	(116 286)	(107 932)	(8 353)	-7,74
281302	Amortissement Agencement 12 Place Esquirol	(193 242)	(177 172)	(16 070)	-9,07
281303	Amortissement Gros Oeuvre 5 Impasse Saint Geraud	(47 938)	(44 371)	(3 568)	-8,04
281304	Amortissement Façade 5 Impasse Saint Geraud	(43 580)	(40 467)	(3 113)	-7,69
281305	Amortissement Agencement 5 Impasse Saint Geraud	(43 580)	(40 467)	(3 113)	-7,69
281306	Amortissement Gros Oeuvre 10 Place Esquirol	(273 275)	(249 261)	(24 013)	-9,63
281307	Amortissement Façade 10 Place Esquirol	(81 998)	(76 073)	(5 925)	-7,79
281308	Amortissement Agencement 10 Place Esquirol	(283 303)	(269 452)	(13 852)	-5,14
281309	Amortissement Gros Oeuvre 4 Place Esquirol	(347 253)	(320 676)	(26 577)	-8,29
28131	Amortissement Façade 4 Place Esquirol	(162 014)	(150 368)	(11 646)	-7,74

Rubriques	01/01/2022	01/01/2021	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021		
	12	12	Montant	%
281311 Amortissement Agencement 4 Place Esquirol	(232 802)	(217 440)	(15 363)	-7,07
Actif immobilisé	2 795 086	2 989 201	(194 115)	-6,49
Clients et comptes rattachés	2 006	129	1 877	1 455,93
411BOUC BOUCHER Anna	1 730		1 730	
411JYD JYDE EDITIONS	147		147	
411MON MONOP	129	129		,03
Autres créances	21 440	13 597	7 843	57,68
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	6 769		6 769	
445664 TVA sur autres biens et services 20% avec coefficient	745		745	
445714 TVA collectée 20 % encaissements	13 926	13 597	329	2,42
Disponibilités	387 068	368 001	19 067	5,18
512003 CREDIT DU NORD	87 348	88 124	(776)	-,88
512006 Banque Courtois	119 720	99 877	19 843	19,87
5162 Ouverture Compte à terme	180 000	180 000		
Charges constatées d'avance		638	(638)	-100,00
486 Charges constatées d'avance		638	(638)	-100,00
Actif circulant & charges constatées d'avance	410 515	382 365	28 150	7,36
TOTAL GÉNÉRAL	3 205 600	3 371 566	(165 965)	-4,92

DETAIL DU BILAN PASSIF

Rubriques	01/01/2022	01/01/2021	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021		
	12	12	Montant	
Capital social ou individuel	10 000	10 000		
1013 Capital souscrit appele verse	10 000	10 000		
Report à nouveau	2 003 497	1 613 463	390 034	24,17
110 Report à nouveau (solde créditeur)	2 003 497	1 613 463	390 034	24,17
Résultat de l'exercice	377 683	390 034	(12 351)	-3,17
Capitaux propres	2 391 180	2 013 497	377 683	18,76
Emprunts et dettes financières divers	710 528	1 211 116	(500 587)	-41,33
16504 DG BOULEAU/CHASQUEIRA/VANTHIKA		1 475	(1 475)	-100,00
16505 DG JyDé EDITIONS	760	760		
16507 DG BOUCHER / PIPET / BONNOT	1 460		1 460	
1651 Dépôt de garantie Monoprix	72 601	70 841	1 760	2,48
1655 Dépôt de garantie Bouygues	30 168	29 406	762	2,59
455001 Compte Courant TOULON	99 867	183 662	(83 795)	-45,62
455002 Compte Courant CLO JO	100 834	184 614	(83 779)	-45,38
4553 Compte Courant AREAL	100 003	183 736	(83 733)	-45,57
4555 Compte Courant MATHIEU	110 714	186 719	(76 006)	-40,71
455589 Intérêts courus compte courant ZIMA	5 614	5 690	(76)	-1,34
4558 Intérêts C/C TOULON HOCHÉ	3 015	2 889	127	4,38
455811 Intérêts C/C CLO JO	3 037	2 905	132	4,54
45583 Intérêts C/C AREAL	3 018	2 899	119	4,09
45587 Intérêts MATHIEU LAFFITE	2 222	1 994	227	11,41
4559 Compte courant ZIMA	177 216	353 526	(176 310)	-49,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 683	1 383	4 300	310,87
401A2B A2BK	90	179	(90)	-50,00
401EAU Eau de toulouse métropole	1 319	1 204	115	9,55
401FAE FAE	4 274		4 274	
Dettes fiscales et sociales	13 022	13 851	(829)	-5,98
444 Etat - Impôts sur les bénéfices		1 680	(1 680)	-100,00
44551 TVA à décaisser	12 070	10 885	1 185	10,89
445664 TVA sur autres biens et services 20% avec coefficient		431	(431)	-100,00
447 Autres impôts, taxes et versements assimilés	952	855	97	11,41
Autres dettes	83 687	81 719	1 968	2,41
411BCV BOULEAU/CHASQUEIRA/VANTHIKA		8	(8)	-100,00
411MAC MAC DONALD'S FRANCE	83 687	81 711	1 976	2,42
Produits constatés d'avance	1 500	50 000	(48 500)	-97,00
487 Produits constatés d'avance	1 500	50 000	(48 500)	-97,00

Rubriques	01/01/2022	01/01/2021	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
	12	12		
Total des dettes & comptes de régularisation	814 420	1 358 068	(543 648)	-40,03
TOTAL GÉNÉRAL	3 205 600	3 371 566	(165 965)	-4,92

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2022	01/01/2021	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021		
	12	12	Montant	
Production vendue de services	762 352	791 711	(29 359)	-3,71
70601 Loyers - RCBT BOUYGUES	120 673	117 625	3 047	2,59
706011 Loyer JyDé EDITIONS	9 177	3 040	6 137	201,86
70603 Loyers - MONOP	290 705	283 364	7 341	2,59
70604 Loyers - MC DONALDS	275 224	272 863	2 361	,87
70612 Loyer BOUCHER / PIPET / BONNOT	9 539		9 539	
7064 Etalement droit d'entrée Monoprix	50 000	50 000	()	-,00
7065 Etalement droit d'entrée Mc Donald's		41 806	(41 806)	-100,00
7067 LOYER BOULEAU/CHASQUEIRA/VANTHIKA	7 035	17 701	(10 666)	-60,26
7068 LOYER HJORT - BRUEL		5 311	(5 311)	-100,00
Chiffres d'affaires nets	762 352	791 711	(29 359)	-3,71
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	44 889	49 435	(4 546)	-9,20
791 Refacturations de charges sans TVA	1 209	1 837	(628)	-34,18
7911 Refacturations de charges avec TVA	43 680	47 598	(3 918)	-8,23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	807 241	841 146	(33 905)	-4,03
Autres achats et charges externes	46 603	45 664	939	2,06
60611 Fournitures non stockées - Electricité	236	216	20	9,09
60612 Fournitures non stockées - Eau	2 437	2 398	39	1,61
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement		208	(208)	-100,00
615 Entretien et réparations	2 664	2 271	393	17,30
616101 AXA TRC	2 267	2 052	215	10,49
6162 Assur. obligat. dommage-construct.	638	768	(131)	-16,99
62262 Honoraires Groupe FAE	33 319	33 212	107	,32
62263 Honoraires comptables	2 200	2 195	5	,21
62264 Honoraires 2IMA	2 013	1 509	504	33,41
6227 Frais d'actes et de contentieux	43	43		,12
6251 Voyages et déplacements		5	(5)	-100,00
627 Services bancaires et assimilés	786	786		,03
Impôts, taxes et versements assimilés	45 587	48 837	(3 250)	-6,65
63511 CFE / CVAE	3 004	3 114	(110)	-3,53
63512 Taxes foncières	42 583	45 723	(3 140)	-6,87
Amortissements des immobilisations	194 115	197 817	(3 702)	-1,87
68111 Dotations aux amort. immobilisations incorporelles	749	749		
68112 Dotations aux amort. immobilisations corporelles	193 366	197 068	(3 702)	-1,88
Autres charges				71,43

Rubriques	01/01/2022	01/01/2021	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021		
	12	12	Montant	
658 Autres charges de gestion courante				71,43
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	286 305	292 318	(6 013)	-2,06
Résultat d'exploitation	520 936	548 829	(27 893)	-5,08
Produits financiers de participation	501	189	312	164,60
7612 Intérêts sur compte à terme	501	189	312	164,60
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	501	189	312	164,60
Intérêts et charges assimilées	17 857	19 222	(1 365)	-7,10
6611 Intérêts des emprunts et dettes		1 990	(1 990)	-100,00
6615 Intérêts comptes courants & dep.credit	17 857	17 232	626	3,63
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	17 857	19 222	(1 365)	-7,10
Résultat financier	(17 356)	(19 033)	1 676	8,81
Résultat courant avant impôts	503 580	529 796	(26 216)	-4,95
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		885	(885)	-100,00
771 Produits exceptionnelles sur opérations de gestion		422	(422)	-100,00
772 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		463	(463)	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		885	(885)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	23	(21)	-93,02
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	23	(21)	-93,02
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	23	(21)	-93,02
Résultat exceptionnel	(2)	862	(864)	-100,18
Impôts sur les bénéfices	125 895	140 624	(14 729)	-10,47
TOTAL DES PRODUITS	807 742	842 221	(34 478)	-4,09
TOTAL DES CHARGES	430 059	452 186	(22 127)	-4,89
BÉNÉFICE OU PERTE	377 683	390 034	(12 351)	-3,17

LIASSE FISCALE

5 ESKY

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000€

Siège social : 5 rue de la Balance

31000 TOULOUSE

RCS Toulouse B 485 239 529 – 2005 B 3346

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 27 juin,

À 18 heures,

Les associés de la société civile se sont réunis 5 rue de la Balance à Toulouse, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- La société 2IMA, propriétaire de 3500 parts, ci 3500 parts, représentée par Monsieur ABITBOL, directeur général.
- La société CLO JO, propriétaire de 1667 parts, ci 1667 parts, représentée par son gérant dûment habilité.
- La société CLEMENT HOCHÉ, propriétaire de 1667 parts, ci 1667 parts, représentée par ses co-gérants, dûment habilités.
- La société AREAL, propriétaire de 1666 parts, ci 1666 parts, représentée par son gérant Monsieur David AMZALLAG
- Monsieur Mathieu LAFITTE, propriétaire de 1500 parts, ci 1500 parts,

Total des parts des associés présents ou représentés : 10 000 parts sur les 10 000 parts composant le capital social.

Monsieur Raphaël ABITBOL préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 10 000 parts sociales, soit plus de la moitié des parts composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Les pouvoirs des associés représentés ;
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la Société au cours de l'exercice ;
- Les comptes annuels : bilan, comptes de résultat et annexe ;

- Le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce.
- Les projets de texte de résolutions

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport sur l'activité de la société, les comptes annuels, et le texte des résolutions ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de 377 683 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 377 683 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 377 683 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Au compte Report à nouveau : 377 683 euros

Compte tenu de cette affectation, le solde du compte report à nouveau s'établit à 2 381 180 euros et les capitaux propres de la société s'élèvent à 2 391 180 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5, al. 1 et 2 du Code de commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

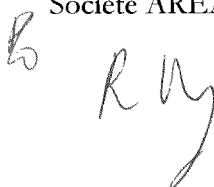
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les mandataires des associés représentés.

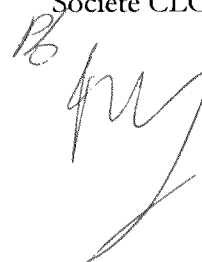
SAS 2IMA



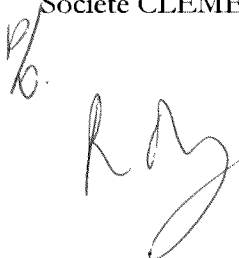
Société AREAL



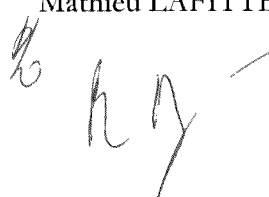
Société CLOJO



Société CLEMENT HOCHÉ



Mathieu LAFITTE



5 ESKY

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000€
Siège social : 5 rue de la Balance
31000 TOULOUSE
RCS Toulouse B 485 239 529 – 2005 B 3346

TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES A **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 27 JUIN 2023**

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de 377 683 euros.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 390 034 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice :** 377 683 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Au compte Report à nouveau : 377 683 euros

Compte tenu de cette affectation, le solde du compte report à nouveau s'établit à 2 381 180 euros et les capitaux propres de la société s'élèvent à 2 391 180 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5, al. 1 et 2 du Code de commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

5 ESKY

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000€

Siège social : 5 rue de la Balance

31000 TOULOUSE

RCS Toulouse B 485 239 529 – 2005 B 3346

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JUIN 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts de la société et des dispositions du livre deuxième du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Aucun évènement significatif n'est intervenu sur l'exercice.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (exercice d'une durée de 12 mois) :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 762 352 euros ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 807 241 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 286 305 euros

La société n'a employé aucun salarié sur l'exercice et n'a réalisé aucune activité en matière de recherche et développement

Le résultat d'exploitation ressort à 520 936 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de (17 356) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 503 580 euros.

Compte tenu de ces éléments, et après résultat exceptionnel de (2) euros et un impôt sur les sociétés de 125 895 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 377 683 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élève à 3 205 600 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexes.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 377 683 euros que nous vous proposerons d'affecter au compte Report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 391 180 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre de l'exercice et des exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Gérant, pour l'exercice écoulé.

La Gérance



5 ESKY

SARL au capital de 10.000 €
Dont le siège social est 5, rue de la Balance – 31000 TOULOUSE.
Tél. 05.61.42.69.69 fax 05.61.59.29.38
Immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° B 485 239 529

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

./....

AFFECTATION DU RESULTAT : Extrait du PV de l'AG du 27 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 377 683 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 377 683 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Au compte Report à nouveau : 377 683 euros

Compte tenu de cette affectation, le solde du compte report à nouveau s'établit à 2 381 180 euros et les capitaux propres de la société s'élèvent à 2 391 180 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices précédents.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Résolution adoptée à l'unanimité.

./...

A Toulouse le 27 juin 2023

M. Raphaël ABITBOL
Cogérant

